

vaient plongé les reproches justement mérités de sa fille ; il venait de prendre un parti énergique, violent, désespéré.

— Eh bien puisqu'il faut une victime, s'écria-t-il, puisque Jeanne s'est dévouée malgré moi, malgré nous tous, puisque rien ne peut plus la sauver maintenant, que le sacrifice tout entier s'accomplisse ! que tout le monde se retire ; je vais conduire cet imprudent et cette infortunée hors de l'enceinte de ma demeure.

— Non, non, s'écrièrent les deux jeunes gens, nous ne permettrons pas que notre sœur...

— Qu'on les désarme ! qu'on les conduise dans leurs chambres et qu'on les y enferme jusqu'à ce que tout soit terminé ! dit le baron avec une imposante énergie, et malheur à celui qui, cette fois, n'obéira pas à mes ordres !

Les domestiques hésitèrent d'abord ; mais le ton du baron avait quelque chose de si ferme et de si menaçant que cette hésitation dura peu. Ils déverrouillèrent les jeunes gens, et, malgré leur résistance et leur menaces, ils les entraînaient hors de la salle commune. Bientôt le vieillard se trouva seul en présence des deux malheureux dévoués à la mort ; alors avec le courage factice que donne un profond désespoir, il saisit un flambeau, et tirant une clef qu'il portait suspendue à son cou par dessous ses vêtements, il dit d'une voix sourde : — Suivez-moi !

— Pendant ce temps, Loudunois était parvenu, avec le secours de Jeanne, à se relever. Comme nous l'avons dit, la maladie avait fait déjà sur ses traits de rapides et d'effrayants ravages, et c'était à faire frémir de voir cette belle jeune fille, blanche et rose encore, côte à côte avec ce cadavre vivant.

Peut-être le baron de Champgailard ne se sentait-il pas le courage de regarder cet effrayant contraste, car il se préparait à sortir sans tourner la tête du côté de sa fille, lorsque le malheureux Loudunois dit d'une voix faible et déchirante en levant la main vers le ciel :

— Je prends Dieu à témoin que je n'ai pas été libre de refuser le sacrifice de cette noble jeune fille ! Je prends Dieu à témoin qu'eussé-je mille existences, je les eusse données toutes pour pouvoir le refuser !

— Suivez-moi ! répéta le baron, qui songeait, tout en frémissant, à la nécessité de se hâter.

La marche commença, lente, grave, funèbre, interrompue de temps en temps par des repos auxquels obligeait la faiblesse de Loudunois. Toutes les avenues étaient libres ; personne n'avait eu le courage d'assister à ce lugubre départ. La nuit était sombre ; on n'entendait plus aucun bruit dans le faubourg voisin. Le baron s'avancait le premier, ferme en apparence, mais le cœur déchiré ; ses cheveux n'avaient pas été d'un blanc pur de neige, ils eussent été blancs en cette nuit. Il tenait à la main son flambeau qui vacillait à l'air frais de la soirée, et il écartait les obstacles qui eussent pu retarder les pas languissants de ceux qui le suivaient à quelque distance. Loudunois, soutenu d'un côté par l'héroïque Jeanne, et de l'autre par son valet, avançait tristement, murmurant des expressions de reconnaissance, de tendresse et de respect. Jeanne était calme et résignée, et de temps en temps elle répétait avec un accent de douceur angélique :

— Ami, nous mourons ensemble ! Ils traversèrent ainsi le jardin ; le bruissement des feuilles au milieu d'une obscurité profonde, la sable qui criait sous leur pas, les formes fantastiques qui passaient à droite et à gauche du chemin comme des ombres, cette lumière indéfinissable qui devait les précéder jusqu'à cette barrière au delà de laquelle ils allaient trouver la mort et l'abandon, tout donnait à cette scène un caractère saisissant de terreur et de solennité.

(A suivre.)

— Donnez-moi un cigare — DOC-... — Oh ! ça ne fume pas autre chose. — Annonce de la maison R. B. Champagne Cie.



Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois.

Annonces : Première insertion, 10 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD, Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 25 Octobre 1884.

Association Canadienne pour l'avancement de l'ignorance

Cette société a eu une séance assez importante hier soir dans la salle ordinaire de ses réunions.

UNE CENSURE

Après la lecture et l'adoption des procès-verbaux de la dernière séance, le président se leva lentement de son siège. La pâleur de sa figure trahissait une émotion intérieure des plus sensibles.

Après avoir passé sa main sur son front nébuleux il prit la parole d'une voix rendue haletante par une douleur longtemps comprimée :

Hector Langevin, approchez-vous du fauteuil. J'ai quelques mots à vous dire.

Au milieu du silence sépulchral qui régnait dans l'assemblée Sir Hector s'avança vers l'estrade et resta immobile, la tête penchée, devant le fauteuil présidentiel.

Sir Hector, dit le président, il m'incombe aujourd'hui une tâche assez pénible à remplir. L'association canadienne pour l'avancement de l'ignorance a des griefs sérieux contre vous.

Elle m'a chargé de vous admoneter pour une violation très grave de ses privilèges. Hector, votre conduite a surpris la société de la manière la plus cruelle. Vous avez sans me consulter, sans la permission de l'association, acheté à Montréal un journal qui doit vous servir d'organe. Ne suis-je pas aujourd'hui, et n'ai-je pas toujours été le chef des castors. N'étiez-vous pas satisfait de mon journal ? Pouvez-vous trouver un organe plus digne de la société dont vous faites partie !

LANGUEVIN.—Monsieur le président, il y avait Chapleau.....

LE PRÉSIDENT.—Taisez-vous. Vous n'avez pas le droit de m'interrompre dans mon discours. Chapleau dites-vous, Chapleau, le pire ennemi de notre société. Ne mentionnez jamais son nom devant moi. Hector, c'est l'orgueil, ou plutôt c'est l'ambition qui vous perd. Vous n'avez jamais voulu reconnaître un talent supérieur au vôtre.

Prenez garde. La roche tarpéienne est près du capitoile. Quos vult perdere. Jupiter dementat.

Méfiez-vous de l'ambition. Prenez garde de faire une concurrence désastreuse à l'organe officiel de l'association canadienne pour l'avancement de l'ignorance. Je ne vous en dirai pas plus long aujourd'hui et j'espère que cette censure vous fera du bien.

Maintenant allez-vous asseoir. Prenons les ordres du jour.

LES BANQUES ET LE COMMERCE

M. Bellerose propose l'adoption du premier rapport du comité des Banques et du commerce. Ce rapport constate que la Banque Ville Marie qui toujours été patronnée par les membres influents de la société est entrée dans une ère de prospérité qui promet beaucoup pour l'avenir. Les prochains dividendes sera de 12 pour 100. Une impulsion nouvelle a été donnée au commerce des petits manteaux qui est aujourd'hui très actif. Le rapport est adopté à l'unanimité.

LE MUSÉE

Le comité du musée présente son premier rapport. Le comité accuse réception des dons suivants :

Un bouton de guêtre ayant appartenu à Louis Veullot.

Un morceau du vrai casimir du vrai fond de la vraie culotte du comte de Chambord.

Une lettre autographe de M. McKay le millionnaire californien.

Une douzaine de rasoir ayant appartenu au fondateur du club de la rue Fallum.

Deux cordes, une de pendu et une de bois.

Sur proposition du Directeur Samson appuyé par Ti Baptiste Langlais il est résolu que le reste de cette séance sera tenu à huis clos, attendu que le président a une communication importante à faire à l'assemblée.

UN NOUVEAU PROJET

LE PRÉSIDENT.—Messieurs, vous n'ignorez pas le but de notre association. Pour dominer sur nos compatriotes et les gouverner à notre guise, pour exercer partout dans

la province de Québec une influence prépondérante nous n'avons pas besoin d'être doués par la nature d'un génie ou d'un talent transcendant. Il s'agit pour nous d'avoir l'opinion publique en notre faveur en la soulevant avec le levier le plus puissant. Vous m'avez compris déjà. Nous n'avons qu'à nous montrer plus catholiques que le pape. Tous ceux qui ne penseront pas comme nous devront être regardés comme des francs-maçons, des endormeurs et des ennemis de l'Eglise. Il faut nous organiser en société puissante, une société secrète dont nous aurons soin d'éloigner tous ceux qui n'aimeront pas les petits manteaux. L'évêque ne veut pas permettre de nous organiser de la sorte. Mais la fin justifie les moyens. Nous ferons comme nos amis en France. Nous composerons une société de francs catholiques. Chacun, selon son rang et son mérite, portera publiquement une croix comme insignes. Les plus élevés en dignité, comme moi, M. le sénateur Bellerose, M. St Jérôme Vincolette, M. Ti Baptiste Langlais, M. Tardivel, M. Désilets, M. Luigi, et autres porteront des croix d'or. Les membres moins avancés comme M. le sénateur Guévremont M. Thomas Chapais, et les sous rédacteurs de l'Etendard, porteront des croix d'argent, les approbanistes porteront des croix nickelées, les autres initiés selon leur mérite porteront des croix de cuivre, de plomb, de tôle galvanisée, ou de cuir bouilli. On nous reconnaîtra lorsque nous passerons dans les rues. Messieurs, je vous ai soumis mon projet, qu'en pensez-vous ?

Tous LES MEMBRES.—Vive notre président ! Bravo ! Bravo ! Bravo !

LE PRÉSIDENT.—Dois-je comprendre par vos applaudissements que ma proposition est acceptée ?

Tous.—Oui, oui.

Une résolution basée sur la proposition, du président est adoptée à l'unanimité des voix.

La séance est ajournée.

FURIA-MODE

Si nous faisons des modes automnales à présent.

—Nous avons une étoffe nouvelle : le crêpon indou. C'est un joli lainage en toutes les nuances, même en celles qui n'existent pas. La souplesse de ce tissu est incomparable. On en fait des blouses créoles qui sont tout un poème de rimes riches. Les femmes minces peuvent se draper là dedans et paraître grasses. Les femmes grasses peuvent s'arranger de manière à paraître minces dans les plis multiples et toujours légers.

On fait de jolies robes d'intérieur avec le crêpon de laine. On le marie au velours et au satin. Pour le deuil il n'est encore qu'acceptable, mais pas encore accepté. Il y a encore la bengaline, une étoffe légère on soie très employée pour les costumes habillés. On l'appelle bengaline, me dit une couturière derrière mon épaule, parce que cette étoffe chante un frou-frou mystérieux sous les doigts qui la travaillent.

Les chapeaux se font plus de travaux que jamais, et à oreillettes, c'est à dire à battants rabattus sur un seul côté. C'est très-laid... mais il n'y a pas de modes laides, il n'y a que de vilains visages. Tout est joli sur la beauté d'un front. Merci, mais j'aime mieux me passer des oreillettes en question.

Une femme ayant de l'embonpoint à 25 ans me demande (c'est une de nos abonnées) quelle étoffe et quelle précaution il faut prendre pour paraître un peu moins grosse.

Je vais vous renseigner tant bien que mal, après mille recherches, madame, mais d'abord, laissez-moi vous affirmer que rien n'est plus beau que d'être grosse.

Eh ! bien, madame, il vous faut éviter les velours, les draps, les moelleux, les pékinés. Rechercher le satin la soie, la moire Pas du tout de brun, de jaune, d'orange de rouge, mais porter de préférence le gris et le vert. Le vert surtout est un amincissant de premier ordre. Mettre des bottines de couleur verte, c'est diminuer de moitié un gros pied disgracieux. Un corsage de velours vert diminue la taille, pas tout à fait mais toujours un peu. Les grosses femmes ne doivent pas croire qu'il faut éviter tous les ajustements à lis. Au contraire, une femme paraît bien plus grosse dans une cuirasse très serrée que dans un corsage moins collant. En général, une femme ayant de l'embonpoint ne doit jamais trop se serrer. D'abord elle devient rouge, ensuite elle fait voir, en elle, une constante préoccupation de sa personne qui gagne presque toujours le voisin. Il faut porter des corsets en soie de sanglier, le plus minces que je connaisse et les mieux fait aussi.

Veiller aux jupons trop empressés, aux tournures grotesques, aux tricots de dessous, etc... Dans son intérieur il faut porter quand on le peut sans cérémonie des peignoirs longs. Plus une robe traîne, plus le regard de votre interlocuteur est obligé, machinalement, de la suivre, et alors il perd de vue les parties les plus larges de votre personne, madame.

Maintenant, il faut faire mettre des plombs dans les ourlets des corsages et des jupes pour les faire bien tomber droit.

Comme coiffeurs, ne pas craindre d'bouriffer les cheveux et ne pas les fixer plats sur le front. La fluidité du cheveu occupe encore le regard autour de la tête un peu large et lui sert de repoussoir en même temps.

Les dessins d'étoffe ne sont pas aussi une étude à négliger. Il faut prendre les lignes en long, des petits semis de points d'esprit, jamais de rosaces, le moins de carrés possible. Comme bijoux, pas d'or de l'argent en circulières fines, pas de diamants, c'est lourd, mais le bijou artistique qui fait penser au goût de la femme ayant de faire croire à sa richesse.

Mais, madame, si vous avez de l'esprit comme je le crois, soyez bien tranquille, vous maigrirez, surtout en parlant !

RACHILDE.

Les tribunaux conciliés

L'IDÉE FIXE DE ROUSSINIER.

Roussinier est prévenu d'avoir injurié sa concierge, outragé un facteur des postes et aussi des gardiens de la paix et comparé par elle à la police correctionnelle.

ROUSSINIER.—Je suis allé à l'encontre de ce qu'on me dit que j'ai dit ; mais attendant un mandat de 20 francs de tante qu'elle me l'envoierait, je parierais douze litres à seize contre un verre d'eau sucrée qu'elle m'a envoyé mon mandat.

M. LE PRÉSIDENT.—Lui avez-vous écrit pour vous en assurer ?

ROUSSINIER.—Je peux pas, elle est allée en Aveyre et j'ai pas l'adresse ; mais je suis sûr qu'elle m'a envoyé mon mandat.

On entend les témoins.

LE CONCIERGE.—Messieurs, on n'a pas idée de l'enfer que ça fait avec M. Roussinier, que le matin, dès la première distribution, il demandait de son sixième comme un cheval échappé, qu'il tombait dans ma loge comme une bombe, que j'en faisais des sauts !... lui disant : Mais, Seigneur Dieu ! Qu'est-ce qu'il y a ? que vous me faites des sonneurs... Alors, il me criait : Ma latrine, vous avez ma lettre ? Mais non, je n'ai pas de lettre que je lui disais. Alors, là dessus, c'était des juréments que la maison en tremblait ; il sortait en fermant la porte, à me casser mes carreaux ; et, le soir, quand il rentrait encore la bombe : boum ! c'était encore pour sa lettre : je ne pouvais pas lui donner ce que je n'avais pas.

Enfin, messieurs, il m'a fait cette vie-là pendant quatre ou cinq jours et qu'il a fini par me traiter de vieille rosse, que sa lettre devait être fourrée dans les lettres et les journaux des autres locataires, et il farfouillait dedans, jetant tout en l'air, en jurant, en faisant une vie ; alors j'ai été porter plainte au commissaire de police.

UN FACTEUR DES POSTES.—Comme j'étais dans la maison, tenant à la main les lettres que j'avais à y déposer, cet individu me dit, ayant les yeux qui lui sortait de la tête : — Avez-vous ma lettre ?... Roussinier il y a rien pour ce nom-là ; alors il prétend que je cherche mal, qu'elle est dans ma boîte ; là-dessus, il fourre ses mains dedans, veut prendre mes lettres pour chercher lui-même ; je l'ai repoussé vigoureusement ; alors il m'a traité de fainéant, de propre à rien, que je ne voulais pas me donner la peine de chercher sa lettre ; j'ai fait ma plainte d'autant plus que je croyais avoir affaire à un homme en ribotte, mais pas du tout ; j'ai su qu'il était allé faire une vie du diable dans les bureaux pour avoir sa lettre ; on l'a mis à la porte.

UN GARDIEN DE LA PAIX.—Cet individu venait d'être expulsé des bureaux de la poste et il criait : A bas Cochery ! (Rire général dans l'auditoire.) L'ayant engagé à se taire, il m'a traité de vache, de sale sergot ; que la poste, les sergents de ville, les facteurs, les concierges, tout ça s'entendait ; que sa tante lui avait envoyé un mandat de 20 francs, qu'il le voulait. Bref, j'ai conduit au commissaire de police.

M. LE PRÉSIDENT (au prévenu).—Comment, sur la simple supposition d'un envoi dont vous n'avez pas la preuve... (à un homme qui s'est avancé à la barre et fait signe qu'il désire parler) qui êtes-vous ? que demandez-vous ?

L'INCONNU.—Je suis Reculé, ouvrier dans la colle ; je viens à la décharge de mon ami Roussinier.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous n'étiez pas cité, retirez-vous !

RECULE.—Je voulais seulement dire qu'ayant eu l'idée d'une partie de plaisir avec lui et d'autres amis.....

M. LE PRÉSIDENT.—Retirez-vous !

RECULE.—(geste de se retirer).—Voilà ! ça l'a exaspéré qu'on fasse la partie sans lui.

M. LE PRÉSIDENT.—Je vais vous faire expulser.

RECULE.—C'est tout ce que j'avais à dire, (Au prévenu). Mou pauvre vieux, j'ai fait ce que j'ai pu.

Le tribunal le condamne à quinze jours de prison.

ROUSSINIER.—Je suis aussi sûr que ma lettre est fourrée qu'elle part et qu'on ne veut pas la chercher... (On l'emmène).

GRAPPILLAGES.

En songeant aux sottises de sa jeunesse, disait un ancien viveur, comme on s'arrachait les cheveux plus tard... si on en avait !

Voir l'annonce de la maison R. B. Champagne Cie.

Le Charivari rappelle un joli mot de Louis Lacombe, le pianiste qui vient de mourir.

C'était un artiste convaincu, qui ne souffrait pas le sang-géné mondain.

Un jour, il avait été invité à se faire